

Agent d'entretien de la voirie (H/F)

A TEMPS COMPLET

(cadre d'emplois des adjoints techniques)

La Ville de Châtelleraut (32 000 habitants) offre une qualité de vie enviée, un quotidien facile et simplifié à ses habitants. Au cœur d'un patrimoine naturel remarquable, la Ville et plus largement son agglomération concilient commerce de proximité et industrie de pointe, sport et patrimoine, culture et douceur de vivre sur un territoire à taille humaine, pensé pour la famille et résolument tourné vers l'avenir. En travaillant pour la Ville de Châtelleraut, vous construirez chaque jour ses projets, son avenir. Vous intégrerez des équipes engagées pour un service public fort et de qualité aux côtés d'agents animés par le souci du bien vivre à Châtelleraut.

LES 10 BONNES RAISONS: <https://bit.ly/3jecqTj> L'ESPACE D'UNE VIE: <http://bit.ly/3oN3dCn>

Contexte :

Au sein du service Aménagement Urbain (41 personnes), vous serez intégré/e dans l'équipe goudronnage composée de 6 personnes et chargé/e de l'entretien des chaussées, des trottoirs et des chemins ruraux. Vous serez placé/e sous l'autorité de l'agent de maîtrise.

Vos missions et activités principales :

- Réfection des trottoirs : calcaire, gravillonnage, enrobés à chaud.
- Réfection des chaussées : nids de poule, gravillonnage, enrobés à chaud.
- Entretien des chemins ruraux : rechargement, nivellement.
- Participation aux opérations de viabilité hivernale : salage et opérations de déneigement.
- Renfort ponctuel dans les équipes des cimentiers et d'eaux pluviales du service.

Profil :

Titulaire du permis B, le permis C serait un plus. Vous disposez d'une expérience dans les travaux publics. Vous maîtrisez et respectez les règles d'hygiène et de sécurité. Vous appréciez le travail en équipe et disposez de bonnes qualités relationnelles. Autonome, vous possédez le sens de l'organisation.

Poste à pourvoir au 1^{ER} mars 2025.

Rémunération, conditions de travail et avantages sociaux proposés :

Rémunération :	Traitement indiciaire + RIFSEEP + prime annuelle
Congés annuels :	25 jours + 2 jours de fractionnement + 3 jours supplémentaires en fonction de sujétions
Organisation du travail :	Cycle de travail de 36h avec 6 jours de RTT
Avantages sociaux :	Participation prévoyance maintien de salaire + participation mutuelle labellisée (pour les titulaires sous conditions de ressources) + CNAS + COS

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires ou attestation pour les lauréats de concours) sont à adresser par courrier à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Châtelleraut, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS 10619, 86106 CHÂTELLERAULT Cedex ou par mail – recrutement@grand-chatelleraut.fr